
Développement du compostage de proximité

Communauté de Communes de Serre-Ponçon - Régie SMICTOM Serre



Auteur :

Pôle déchets - ZA de Pralong

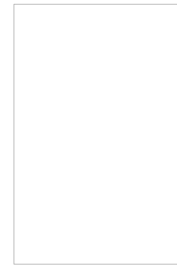
5200 Embrun

[Voir le site internet](#)

Hélène Revel

h.revel@smictom05.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le compostage a été lancé en 2004 sur le territoire de Serre-Ponçon. Il s'agissait uniquement de composteurs individuels. Le compostage en pied d'immeuble a débuté en 2010-2011, de même que le compostage professionnel en établissements.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les caractérisations des ordures ménagères 2011 ont montré la présence importante de déchets compostables dans les OMR. L'objectif est de diminuer la part des biodéchets dans les OMR, afin de réduire l'enfouissement sur le site de Pralong, et ainsi prolonger la durée de vie de l'ISDND.

Résultats quantitatifs

Au total, 1651 composteurs individuels ont été vendus aux particuliers, ce qui représente 27% des maisons individuelles du territoire.

16 lombricomposteurs ont été vendus, notamment à des écoles. Ce mode de détournement des biodéchets a plutôt une vocation pédagogique.

De plus, 17 résidences sont équipées en composteurs collectifs, ce qui représente 596 logements.

Deux types de composteurs de quartier ont été mis en place :

- 2 chalets compostage ont été installés à Embrun et Châteauroux-les-Alpes, accessibles à tous
- des composteurs à bacs "classiques"

Enfin, 29 professionnels ont répondu favorablement à l'installation du compostage dans leur établissement.

Résultats qualitatifs

Lors des nouvelles caractérisations des ordures ménagères en 2016, la part des déchets compostables dans les OMR a diminué de 21,5 kg/hab/an.

De plus, une formation qualifiante à destination du personnel de la Régie SMICTOM Serre-Ponçon en charge du compostage a été réalisée. Un agent a été formé au niveau Référent de Site, deux agents au niveau Guide Composteur et la responsable du Pôle Prévention a été formée au niveau Maître Composteur. Les relais de terrain en établissements et en résidences ont aussi été formés au niveau Référent de Site.

Cette formation a également permis d'établir un diagnostic des toutes les actions compostage mises en place jusqu'à présent, débouchant sur le plan d'actions triennal 2019-2021.

MISE EN OEUVRE

Planning

2015 à 2018 : Soutien aux compostages en pieds d'immeuble et professionnels, passage régulier d'un agent de la Régie SMICTOM Serre-Ponçon, pour alimenter en broyat et brasser les composteurs.

2017 à 2018 : Formation compostage RS-GC-MC, établissement du diagnostic compostage du territoire, élaboration du plan d'action triennal.

Moyens humains

- Un agent en charge du suivi des composteurs pieds d'immeuble et professionnels
- Un agent en charge de la formation du public et de la vente des composteurs individuels

Moyens financiers

Achat des composteurs (revendus plus bas que le prix de revient)

Coûts liés au personnel en charge du compostage

Coût de la formation qualifiante du personnel

Moyens techniques

- Un véhicule utilitaire
- Outillage nécessaire au montage et à l'entretien des composteurs

Partenaires mobilisés

- SCOP Gens des Hauts (formation qualifiante)
- Relais de terrain en résidences
- Relais de terrain professionnels (centres de vacances, campings, CCAS, cantines, etc.)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible, sous réserve d'avoir le personnel dédié.

Difficultés rencontrées

L'originalité réside dans la diversité des actions mises en place.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | CONSOMMATEURS | HOTELLERIE RESTAURATION | LOMBRICOMPOSTAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur